

Revenu Minimum Étudiant

Aide financière aux étudiant(e)s :



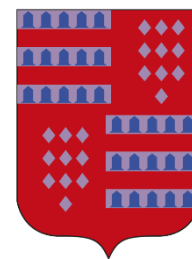
- Vous êtes inscrit(e) dans l'enseignement supérieur
- Vous résidez à Montigny
- Vous êtes âgé(e) de moins de 25 ans

Vous pouvez bénéficier du RME mis en place par la commune à la rentrée de septembre 2021.

Pour plus de renseignements :

E-mail : education@mairie-montigny59182.fr

Site Web : <http://www.montigny-en-ostrevent.com>



Ville de MONTIGNY EN OSTREVENT

Bulletin d'Informations Municipales

Montigny.com

N°5



Mise en place du Portail Famille INOE pour la rentrée de septembre

Génera : la restauration scolaire (Inscription et Règlement)
les mercredis récréatifs, la garderie et l'ALSH

<https://espacefamille.aiga.fr/12091>



Mairie de Montigny-en-Ostrevent

Remboursement des tickets jusqu'au 9 juillet (date limite) en mairie par virement : se munir d'un Relevé d'Identité Bancaire

Epicerie Solidaire

L'ouverture en septembre d'une épicerie solidaire éphémère est en projet.
Pour plus d'informations, prenez contact auprès de Mmes FEHLICH ou NOREUX.



Repas à domicile



PROJET « REPAS LIVRÉS À DOMICILE » : Si vous êtes intéressés par la livraison de repas à domicile, merci de contacter Béatrice NOREUX au 03 27 95 94 85 - bnoreux@mairie-montigny59182.fr ou Martine FEHLICH social@mairie-montigny59182.fr

Le Marché des Galibots

Franc succès de la 1^{ère} édition !



Prochains Rendez-vous les 3^{èmes} samedi du mois :

19 juin (inauguration officielle), 17 juillet, 21 août, 18 septembre et 16 octobre PLACE DU SANA.

Ayons TOUS le bon geste citoyen

Nouveautés aux cimetières :

Ouverture d'un local poubelles à l'entrée du cimetière St Nicolas. Composteurs prévus aux cimetières du Sana et du Petit Crédit.

Entretien les abords de votre habitation : le nettoyage du fil d'eau et de la limite de propriété est à la charge du locataire ou propriétaire.

Toute nourriture en plein-air attire les rats. Possibilité de retrait de produits raticides en mairie.

Directeur de la publication : Salvatore DE CESARE

Rédaction : Anne-Marie JACQUIN et sa commission « COMMUNICATION – VIE ASSOCIATIVE »

Édition : JUIN 2021

lpns

AGENDA 2021

MARDI 8 JUIN

Réunion publique en Facebook Live à 18h30 sur la page CAP FIBRE

VENDREDI 11 JUIN

Limite des inscriptions ALSH
1^{ère} session du 12 au 30 juillet
2^{ème} session du 2 au 20 août

SAMEDI 19 JUIN

Marché des Galibots :
marché traditionnel et des producteurs locaux
Place du Sana

DIMANCHE 20 JUIN

1^{er} tour des élections départementales et régionales

LUNDI 21 JUIN

Fête de la Musique

VENDREDI 25 JUIN

Conseil Municipal

DIMANCHE 27 JUIN

2^{ème} tour des élections départementales et régionales

MARDI 13 JUILLET

Feux d'artifice

MERCREDI 14 JUILLET

Fête Nationale

JEUDI 2 SEPTEMBRE

Rentrée scolaire



Chers Montignanaises et Montignanais,

Le bonheur d'être parents, la fierté d'être grands-parents et pourtant, lorsque vient le moment de prendre la poussette et vouloir sillonner les rues de la commune, les premières difficultés apparaissent.

Les véhicules stationnés sur les trottoirs gênent et les habitants nous interpellent régulièrement pour nous faire part de leur mécontentement.

Les personnes à mobilité réduite manifestent également leurs souhaits de pouvoir circuler sur les trottoirs.

Chacun doit faire un effort pour rendre les trottoirs aux piétons !

Le Plan Local d'Urbanisme fixe à la fois les règles d'utilisation et d'occupation des sols, et comprend un projet global d'urbanisme et d'aménagement. : toute nouvelle construction ou modification doit faire l'objet d'un dépôt en mairie, soit d'un **permis de construire**, soit d'une **autorisation de travaux**.

La modification de l'aspect de l'habitation doit faire l'objet d'une demande en mairie (fenêtre, porte, ravalement de façade, clôture, changement de tuiles, ouverture dans la toiture, abris de jardin, piscine, terrasse, vérandas, etc.) et être soumis à autorisation de travaux.

Le délai d'instruction du dossier peut être supérieur si votre habitation se situe dans le périmètre des monuments historiques. **Avant d'entreprendre des travaux, nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès du service urbanisme de la mairie.**

Les **20 juin** (jour de la fête des pères) et **27 Juin** nous renouvelons nos Conseillers Départementaux et Régionaux : je vous invite à vous rendre dans vos bureaux de votes pour exprimer votre choix.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Votre maire, Salvatore DE CESARE

DECONFINEMENT

9 JUIN : Couvre-feu à 23 heures

Reprise des activités avec jauge à 65%

30 JUIN : FIN du Couvre-feu et des restrictions

Pour la sécurité de Tous, continuons à respecter les gestes barrières

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Ouverture des bureaux du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Du 1^{er} Juillet au 31 août les bureaux sont ouverts le matin uniquement.

Mairie : 03 27 95 94 94 - Page facebook : Montigny.com

Site Internet : <http://www.montigny-en-ostrevent.com>

Panneau d'informations : application CENTOLIVE téléchargeable.



Les Commémorations



25 avril Journée de la Déportation



1^{er} mai Fête du Travail



8 mai Armistice 1945

Ouverture du Skate-Park au Parc du Galibot le 28 avril



SE CONFORMER A LA REGLEMENTATION AFFICHEE A L'ENTREE DU SKATE PARK

Mise en réseau de la bibliothèque le 12 mai



L'adhésion est familiale :

5€ à vie pour accéder à tous les services.

Inscription à la bibliothèque avec démonstration d'utilisation du site

bibliotheque.cc-coeurdostrevent.fr

Réunion publique en FACEBOOK LIVE le mardi 8 juin

Pour le raccordement à la fibre prendre contact avec votre fournisseur d'accès (BOUYGUES, FREE, ORANGE, SFR ...)

Réunion publique en FACEBOOK LIVE le mardi 8 juin 2021

sur la page Facebook de **CAP FIBRE** à 18h30

<https://www.facebook.com/capfibre59162>



Travaux



Réfection totale de la rue des Marguerites. Celle de l'Avenue Roland Huet est prévue le mercredi 16 juin 2021.

Aménagement du terrain de l'École PASTEUR en jardin pédagogique opérationnel en septembre (carrés potagers).

MERCI AUX SERVICES TECHNIQUES



Elections Départementales et Régionales

Dimanche 20 JUIN et Dimanche 27 JUIN 2021 de 8h à 18h dans le respect des gestes barrières

Bureau n°1 : Salle des Fêtes Bureau n°2 : École Pasteur Bureau n°3 : Salle des Sports, rue des Écoles

Se munir de la **carte d'identité** et de la **carte électorale**

PROCURATION : la démarche doit être faite le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement en ligne, au commissariat ou à la gendarmerie.

2 ÉLECTIONS - 2 SCRUTINS - 2 TOURS

Quel est le rôle du département ?



Quel est le rôle de la région ?



LE CONSEILLER DEPARTEMENTAL

est l'interlocuteur privilégié des MAIRES et accompagne le développement des communes.

LE CONSEIL REGIONAL

est l'assemblée délibérante qui gère les affaires de la région.

Elections du Conseil Municipal des Enfants



Les élections du Conseil Municipal des Enfants se sont déroulées le lundi 31 mai à l'école Pasteur : 118 inscrits, 107 votants.

Après dépouillement, Monsieur Le Maire a proclamé les résultats dans la cour de l'école, en présence du Directeur, des Professeurs et des adjointes à l'Éducation, à la Communication et à la Culture.



Ont été élus pour le mandat 2021-2022 :

DECROUEZ Camille **CHAUSOY** Nathan
CRESTA Clélia **DUVAL** Sacha
BENDJELTI Iliya **IKIADA-DELVAL** Noham
BOURIBA Féryel **PRZYDATEK** Maxence

L'investissement du CME aura lieu en septembre 2021

